

Aux représentants des médias

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Pétition en faveur du maintien de la ligne TGV Berne-Paris

### **2600 signatures en une semaine !**

**Pas moins de 2600 signatures ont déjà été récoltées en faveur du maintien de la ligne TGV Berne-Paris ! Une semaine après son lancement par la Ville et l'Etat de Neuchâtel (voir communiqué de presse du 18 décembre), la pétition rencontre un vif succès. La Ville et l'Etat de Neuchâtel remercient chaleureusement celles et ceux qui ont déjà signé et encouragent les autres à signer et à faire signer.**

Afin d'appuyer les démarches politiques qui auront lieu au cours du premier trimestre 2013, il est primordial de démontrer que cette ligne rencontre un très fort soutien. La population, les acteurs économiques, culturels et politiques sont invités à s'exprimer au travers de cette pétition.

Cette ligne n'est pas qu'un produit commercial, elle contribue au développement territorial des cantons de Berne, Neuchâtel et Vaud. Son impact ne se limite pas au territoire helvétique : la région de Franche-Comté et la Ville de Pontarlier sont également déterminées à se battre pour son maintien. La menace de la suppression de la liaison ferroviaire franco-suisse reliant Berne à Paris via Neuchâtel concerne toute une région.

**La pétition peut être signée de manière électronique ou téléchargée pour impression sur le site Internet [www.tgv-oui.ch](http://www.tgv-oui.ch). Une page Facebook a également été ouverte pour soutenir sa diffusion. Pour ceux qui n'auraient pas d'accès informatique, des pétitions sous forme papier peuvent être demandées à la Ville de Neuchâtel, Service des Transports, Faubourg de l'Hôpital 2, 2000 Neuchâtel**

Neuchâtel, le 27 décembre 2012

Direction des transports

Renseignements complémentaires: M. Claude Nicati, conseiller d'Etat, chef du DGT, tél. 032 889 67 00.  
M. Olivier Arni, conseiller communal, directeur des transports, tél. 032 717 76 01, courriel : [olivier.arni@ne.ch](mailto:olivier.arni@ne.ch)